

Compteur d'eau charge du locataire

Par verniscolle, le 10/12/2014 à 13:14

bonjour

je suis locataire depuis 4ans, le compteur d'eau est au nom de la propriétaire, je reçois la copie de la facture, je voudrai savoir ce que je dois payer exactement: juste ma consommation?

ou aussi le droit accès réseau et compteur? quelles charges exactes incombent au locataire et au propriétaire? merci de m'éclairer sur ce sujet

Par janus2fr, le 10/12/2014 à 13:44

Bonjour,

Il faudrait préciser si ce compteur ne sert qu'à votre seul logement auquel cas toute la facture est à votre charge ou si ce compteur sert à plusieurs logements auquel cas, le bailleur a du vous communiquer une clé de répartition avec votre bail.

Par verniscolle, le 10/12/2014 à 14:18

bonjour

oui c'est le seul compteur pour mon logement.merci de votre réponse